

Besançon, le 9 septembre 2022

Objet : Ville de VILLERS le LAC – Modification simplifiée n°3 du PLU

Siège Social

130 bis rue de Belfort – BP 939

25021 BESANCON Cedex

N. réf : DD-0367
Aff. suivie par : Delphine MONTEL
Email : dmontel@agridoubs.com

Monsieur le Président,

La procédure de modification simplifiée n°3 du PLU a pour objet la suppression de l'emplacement réservé N°14 constitué initialement dans le but de créer une voie d'accès d'une emprise de 6 mètres afin de desservir la zone 2 AU « la Fontenotte-Les terres rouges ».

Ce projet de modification n'appelle aucune observation au titre de l'agriculture.

En conséquence, nous délivrons un avis favorable sur ce dossier.

Nous vous prions d'agréer, Monsieur le Président, l'expression de nos salutations distinguées.

Le Président,
Philippe MONNET

